

E X A N E



ÉTATS
FINANCIERS
2015

**COMPTES ANNUELS
CONSOLIDÉS 5**

**COMPTES ANNUELS
EXANE SA 55**

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

État de la situation financière consolidée	6
Compte de résultat consolidé	7
Résultat net et gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres	8
Tableau des flux de trésorerie	9
Tableau de variation des capitaux propres	10
Annexe aux comptes consolidés	11
Rapport des Commissaires aux Comptes	52

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Exercice clos le 31 décembre 2015

Actif (en milliers d'euros)	Note	31/12/15	31/12/14
Caisse, banques centrales, CCP		19 359	13 224
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	6 043 657	6 088 464
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	15 655	20 179
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3	887 084	611 909
Actifs d'impôts courants et différés	5.4	22 404	22 039
Comptes de régularisation et actifs divers	5.5	861 637	738 277
Immobilisations corporelles	5.6	9 724	7 316
Immobilisations incorporelles	5.6	8 701	8 977
Total de l'actif		7 868 222	7 510 385

Passif (en milliers d'euros)	Note	31/12/15	31/12/14
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	4 978 987	4 038 074
Dettes sur les établissements de crédit	5.3	1 462 440	2 028 991
Passifs d'impôts courants et différés	5.4	17 400	15 710
Comptes de régularisation et passifs divers	5.5	840 080	905 697
Provisions	5.7	18 987	15 262
Dettes subordonnées	5.8	89 739	89 770
Total dettes		7 407 632	7 093 504
Capital et réserves liées		40 690	40 690
Réserves consolidées		287 606	256 743
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres		2 168	1 870
Résultat de l'exercice		65 478	56 838
Autres fonds propres		50 000	50 000
Total capitaux propres - part du Groupe	5.9	445 942	406 142
Intérêts minoritaires		14 648	10 739
Total capitaux propres		460 590	416 881
Total du passif		7 868 222	7 510 385

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2015

(en milliers d'euros)	Note	31/12/15	31/12/14
Intérêts et produits assimilés	6.1	55 145	75 378
Intérêts et charges assimilées	6.1	(57 191)	(77 633)
Commissions (produits)	6.2	311 630	263 901
Commissions (charges)	6.2	(87 332)	(77 643)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3	205 980	189 935
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	6.4	657	0
Produits des autres activités	6.5	50 490	46 550
Charges des autres activités	6.5	(1 216)	(1 106)
Produit net bancaire		478 162	419 382
Charges générales d'exploitation	6.6	(366 114)	(327 730)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	6.7	(7 787)	(7 148)
Résultat brut d'exploitation		104 261	84 504
Résultat d'exploitation		104 261	84 504
Gains ou pertes nets sur autres actifs	6.8	(210)	0
Résultat avant impôt		104 051	84 504
Impôt sur les bénéfices	6.9	(34 238)	(26 268)
Résultat net		69 813	58 236
Intérêts minoritaires	6.10	(4 335)	(1 397)
Résultat net - part du Groupe		65 478	56 838
Résultat par action (euros)		362,69	314,83

RÉSULTAT NET ET GAINS OU PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 décembre 2015

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Résultat net - part du Groupe (1)	65 478	56 838
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	298	(11)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	0	(792)
Total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres - part du Groupe (2)	298	(803)
Résultat net et gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres	70 111	57 433
Résultat net et gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres - part des minoritaires	(4 335)	(1 397)
Total résultat net et gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres (1+2)	65 776	56 035

Les montants sont présentés nets d'impôts.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre 2015

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Activité opérationnelle		
Résultat avant impôt	104 051	84 504
Éléments non-monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et autres ajustements hors-résultat	11 496	11 986
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	7 787	7 148
Dotations nettes aux provisions	3 725	4 914
Produits ou pertes nets des activités de financement	(16)	(76)
Variation nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	771 975	(143 100)
Variation nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	(58 297)	74 794
Variation nette liée aux opérations avec la clientèle	63 764	(36 839)
Variation nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	990 244	(114 720)
Variation nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(189 498)	(40 067)
Impôts versés	(34 238)	(26 268)
Variation nette de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle (a)	887 521	(46 610)
Activité d'investissement		
Variation nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(9 919)	(7 957)
Variation nette de la trésorerie liée aux opérations d'investissement (b)	(9 919)	(7 957)
Activité de financement		
Variation de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(29 725)	(71 947)
Variation nette de la trésorerie liée aux opérations de financement (c)	(29 725)	(71 947)
Variation nette de la trésorerie (a+b+c)	847 878	(126 515)
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période		
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP (d)	13 224	14 536
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit (e)	(1 416 782)	(1 291 579)
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période		
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP (f)	19 359	13 224
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit (g)	(575 039)	(1 416 782)
Variation des soldes des comptes de trésorerie et assimilée (f+g)-(d+e)	847 878	(126 515)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015

	Capital et réserves liées		Réserves consolidées	Total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net - part du Groupe	Reclassement Titre Super Subordonné	Total des capitaux propres - part du Groupe	Total des capitaux propres - part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et réserves liées au capital							
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2014	30 692	9 997	287 858	2 673	38 632	50 000	419 852	11 358	431 210
Affectation du résultat 2013			38 632		(38 632)		0		0
Distribution de dividendes et assimilés ⁽¹⁾			(39 734)				(39 734)	(2 016)	(41 750)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires			(1 102)		(38 632)		(39 734)	(2 016)	(41 750)
Variations des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(11)			(11)		(11)
Résultat 2014 après versement d'un acompte sur dividende					26 833		26 833	1 397	28 230
Écarts actuariels nets d'IS sur les régimes à prestations définies				(792)			(792)		(792)
Autres variations			(6)				(6)		(6)
Capitaux propres au 31 décembre 2014	30 692	9 997	286 750	1 870	26 833	50 000	406 142	10 739	416 881
Affectation du résultat 2014			26 833		(26 833)		0		0
Distribution de dividendes et assimilés ⁽¹⁾			(25 906)				(25 906)	(1 385)	(27 291)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires			927		(26 833)		(25 906)	(1 385)	(27 291)
Variations des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres				298			298	4 335	298
Résultat 2015					65 478		65 478	0	69 813
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires							0	960	960
Autres variations			(70)				(70)	(1)	(71)
Capitaux propres au 31 décembre 2015	30 692	9 997	287 606	2 168	65 478	50 000	445 942	14 648	460 590

(1) La distribution de dividendes impactant les capitaux propres - part du Groupe inclut les dividendes distribués en 2015 pour un montant de 25 276 milliers d'euros et les intérêts sur le titre subordonné à durée indéterminée classés en capitaux propres net des impôts différés y afférent pour un montant de 630 milliers d'euros.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Les comptes consolidés sont ceux des entités telles que définies à la note 2.4.4, dénommées ci-après « le Groupe Exane ».

1. PROFIL

Créé en 1990, le Groupe Exane intervient sur trois métiers :

- **L'Intermédiation Actions**

Sous la marque Exane BNP Paribas, l'intermédiation actions offre l'ensemble des services de recherche, de vente, d'exécution et de placement primaire sur les actions européennes, auprès d'une clientèle institutionnelle et corporate.

- **Les Dérivés**

Exane Derivatives, filiale d'Exane, est spécialisée dans :

- la vente et la tenue de marché sur produits optionnels à sous-jacents actions et indices ainsi que sur certaines obligations et produits de crédit,
- l'émission, le placement et la gestion de produits structurés,
- l'intermédiation de dérivés listés.

- **L'Asset Management**

Exane Asset Management (Exane AM), filiale d'Exane et agréée par l'AMF, exerce exclusivement les métiers de gestion pour compte de tiers sur sous-jacents actions.

Ellipsis Asset Management (Ellipsis AM), filiale d'Exane Derivatives et agréée par l'AMF, propose une gestion de fonds convertibles, crédit et diversifiés.

Exane est une société anonyme au capital social de 30 691 800 euros. La société a été enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 342 040 268. Elle est représentée par Monsieur Nicolas Chanut, Directeur Général. Son siège social se situe au 16, avenue Matignon, 75008 Paris.

Les comptes consolidés des sociétés du Groupe Exane (ci-après « les États Financiers Consolidés ») ont été arrêtés par le Conseil d'Administration d'Exane le 23 février 2016.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLICABLES AU GROUPE

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1. APPLICATION DES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES IFRS

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2015.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application de nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne lorsque ces applications ne font l'objet que d'une option pour 2015.

Les normes IFRS 10 (« États Financiers Consolidés »), IFRS 11 (« Partenariats »), IFRS 12 (« Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ») ainsi que des amendements limités à la norme IAS 32 (« Instruments financiers : compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ») sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2014.

La norme IFRS 10 donne une définition unique du contrôle applicable à toutes les entités, « un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé, ou a droit à des rendements variables du fait de son implication dans l'entité, et a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur l'entité ». L'application de la norme IFRS 10 n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe Exane.

L'application de la norme IFRS 11 concernant l'évolution de la méthode de consolidation en cas de contrôle conjoint n'a aucun impact au 31 décembre 2015, le Groupe ne présentant pas d'entité en contrôle conjoint.

L'interprétation d'IFRIC 21 « Taxes » précise les conditions de comptabilisation d'une dette relative à des taxes prélevées par une autorité publique. Dès lors que le seuil rendant la taxe exigible est atteint, la dette doit être reconnue et ne peut être étalée sur la durée de l'exercice. L'impact comptabilisé au 31 décembre 2015 est non significatif pour le Groupe.

2.2. FORMAT DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Le Groupe utilise les formats des documents de synthèse IFRS (état de la situation financière, compte de résultat, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation CNC n°2013-04 du 7 novembre 2013.

Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers évalués à la juste valeur (« Instruments financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs disponibles à la vente »).

Les états financiers sont présentés en euros, et les montants indiqués sont arrondis au millier d'euros, sauf indication contraire.

2.3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les actifs et passifs financiers sont traités dans les états financiers selon les dispositions de la norme IAS 39 révisée, telle qu'adoptée par la Commission européenne le 19 novembre 2004 et complétée par les règlements (CE) n°1751/2005 du 25 octobre 2005 et n°1864/2005 du 15 novembre 2005 relatives à l'utilisation de l'option de la juste valeur.

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs évalués à la juste valeur par résultat, prêts et créances, et actifs disponibles à la vente. Au 31 décembre 2015, le Groupe ne détient pas d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

La classification comptable dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers.

Le Groupe classe ses passifs financiers selon les catégories suivantes : passifs évalués à la juste valeur par résultat et autres dettes.

→ Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Selon la norme IAS 39, les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont ceux détenus à des fins de transaction.

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme ou a été désigné à la juste valeur sur option.

Les instruments financiers dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés de couverture.

Ils sont initialement comptabilisés pour un montant égal à leur valeur de marché le jour de leur entrée au bilan, hors coûts de transaction comptabilisés directement en résultat. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

→ Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat correspondent :

- soit à des passifs financiers émis dans le cadre d'activités de transaction,
- soit à des passifs financiers désignés à la juste valeur sur option.

Ils sont comptabilisés pour un montant égal à leur valeur de marché le jour de leur entrée au bilan. Les coûts de transaction sont comptabilisés directement en résultat. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

2.3.1 Titres et prêts et créances

→ Opérations de prêts / emprunts de titres

Les titres empruntés avec garantie de titres sont inscrits distinctement en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ». Parallèlement, la dette de titres envers le prêteur est enregistrée au passif en « Passifs financiers à la juste valeur par résultat ». Lors des arrétés, ces deux sous-comptes du portefeuille sont réévalués au cours du marché.

Les titres prêtés avec garantie espèces ou pensions ne donnent pas lieu à la décomptabilisation au bilan. De manière symétrique, les titres empruntés ne donnent pas lieu à leur comptabilisation au bilan.

La créance sur le prêteur ou la dette sur l'emprunteur est enregistrée en « Dépôts versés ou reçus sur prêts/emprunts de titres » sous la rubrique « Prêts et créances » appropriée. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation en date d'arrêté.

→ Prêts et créances

Les prêts et créances sont les actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif, à l'exception de ceux que l'entité a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche, qui doivent être classés comme détenus à des fins de transaction.

Les « Prêts et créances sur les établissements de crédit » et « Prêts et créances sur la clientèle » sont enregistrés à leur prix d'acquisition équivalent à la juste valeur de marché, frais de transaction inclus, et, par la suite, au taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles dépréciations.

→ Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » est définie par la norme IAS 39 comme la catégorie par défaut. Les autres titres détenus par le Groupe (et sur lesquels le Groupe n'exerce aucune influence notable), sont enregistrés dans cette catégorie.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction et coupons courus inclus. En date d'arrêté, les titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées dans un compartiment spécifique en « Capitaux propres ». En cas de cession ou de dépréciation, ces variations sont extournées et constatées en résultat.

→ Évaluation des titres

Les titres à revenu variable et à revenu fixe (actions, parts d'OPCVM, autres titres à revenu variable et titres à revenu fixe) appartenant au portefeuille d'opérations de transaction sur titres sont évalués :

- sur la base du dernier cours connu pour les valeurs cotées sur un marché actif et liquide à la date d'arrêté comptable,
- en utilisant un modèle d'évaluation (basé sur des données observables ou non) en l'absence de cotation.

→ Dépréciation des actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente, essentiellement composés de parts d'OPCVM, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée en « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est présentée en produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

→ Date d'enregistrement des titres

Catégorie comptable	Date de comptabilisation
Titres en valeur de marché par résultat	Date de négociation
Titres en actifs financiers disponibles à la vente	Date de négociation
Opérations de pension	Date de règlement/livraison
Vente de titres empruntés	Date de règlement/livraison

→ Dettes sur les établissements de crédit et dettes sur la clientèle

Les « Dettes sur les établissements de crédit » et « Dettes sur la clientèle » sont enregistrées à leur juste valeur à l'origine, frais de transaction inclus, et, par la suite, au taux d'intérêt effectif.

→ Distinction dettes / capitaux propres

Un instrument de dette ou un passif financier constitue une obligation contractuelle :

- de remettre des liquidités ou un autre actif financier,
- d'échanger des instruments dans des conditions potentiellement défavorables.

Un instrument de capitaux propres est un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans une entreprise après déduction de toutes ses dettes (actif net).

Les instruments financiers émis par le Groupe sont considérés comme des instruments de capitaux propres dès lors que le Groupe n'a aucune obligation de verser de la trésorerie, ni d'échanger un nombre fixe de ses actions propres contre un montant fixe de trésorerie.

Le Groupe n'a pas émis d'instruments financiers composés à la fois d'une composante dette et d'une composante capitaux propres.

2.3.2 Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des actifs ou passifs financiers et sont enregistrés au bilan en date de négociation pour leur juste valeur à l'origine de l'opération. Ils sont soit achetés ou vendus à des fins de transaction, soit mis en place dans le cadre d'opérations de couverture.

En date d'arrêté comptable, ces dérivés sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat.

→ Évaluation des instruments dérivés

Opérations conditionnelles sur instruments financiers à terme

▣ Marchés organisés

Les primes correspondant aux opérations d'achat et de vente d'options réalisées sur les marchés organisés sont présentées distinctement à l'actif et au passif du bilan. À la date d'arrêté comptable, ces instruments sont évalués au dernier cours publié par les sociétés de compensation ou par des courtiers. Les écarts d'évaluation sont comptabilisés au compte de résultat en charges ou en produits.

Pour neutraliser l'impact en résultat des décalages de prix injustifiés pouvant survenir à la clôture des marchés, l'écart entre le prix de compensation et le prix théorique de l'instrument, calculé à partir d'un modèle interne et de paramètres de marché homogènes pour l'ensemble des opérations, est comptabilisé en résultat latent. Ce prix fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

▣ Marchés de gré à gré

Les primes correspondant aux opérations d'achat et de vente d'options de gré à gré sont présentées distinctement à l'actif et au passif du bilan. La variation de valeur des options est directement inscrite en résultat.

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Cette évaluation fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

Opérations fermes sur instruments financiers à terme

▣ Marchés organisés

Les marges positives ou négatives constatées sur les opérations dénouées ou en cours réalisées sur les marchés de futures sont comptabilisées en résultat.

Pour neutraliser l'impact en résultat des décalages de prix injustifiés pouvant survenir à la clôture des marchés, l'écart entre le prix de compensation et le prix théorique de l'instrument, calculé à partir d'un modèle interne et de paramètres de marché homogènes pour l'ensemble des opérations, est comptabilisé en résultat latent. Ce prix fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

▣ Marchés de gré à gré

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Cette évaluation fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

→ Produits dérivés structurés et prise en compte des marges à l'origine sur les instruments financiers structurés

Selon la norme IAS 39, la constatation dès l'origine en résultat des marges sur les produits structurés n'est possible qu'à la condition que ces instruments financiers puissent être évalués de manière fiable dès leur initiation. Cette condition n'est respectée que si ces instruments sont évalués en fonction de cours constatés sur un marché actif, ou en fonction de modèles internes « standards » utilisant des données de marché observables.

Certains produits structurés, généralement construits sur mesure, peu liquides ou d'échéances longues, sont valorisés à l'aide de modèles développés par l'entreprise et de paramètres pour partie non observables sur les marchés de référence.

Lorsque la valorisation est basée sur des données non observables et/ou des modèles non standards, la marge initiale dégagée lors du placement de ces produits structurés n'est pas considérée comme définitivement acquise ; elle est alors différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des modèles ou des paramètres de valorisation.

2.3.3 Comptes de régularisation actif, passif et divers

Les comptes de règlement relatifs aux opérations de marché comprennent principalement les comptes de négociation et de règlement enregistrant, à la contre-valeur euro et au cours historique, des négociations de titres effectuées pour le compte d'intermédiaires, sociétés de bourse, institutions financières ou établissements de crédit, dont les opérations de règlement et de livraison ne sont pas encore dénouées.

Les comptes d'achat et de vente, enregistrant les opérations libellées en euros d'une même contrepartie ainsi que les comptes courants, font l'objet d'une compensation. Les comptes d'achat et de vente, enregistrant les opérations libellées en devises d'une même contrepartie, font l'objet d'une autre compensation.

Ces comptes comprennent également les opérations sur titres, coupons et OST, non encore dénouées avec ces mêmes intermédiaires.

2.3.4 Provisions

Une provision est constituée lorsque :

- le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe couvrent les engagements sociaux et les divers risques potentiels.

Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Ces estimations sont, le cas échéant, actualisées dès lors que l'effet est significatif.

2.3.5 Comptabilisation des charges et des produits

→ Marge d'intérêts

Le Groupe présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération des comptes ordinaires, des prêts et emprunts financiers, des collatéraux OTC ainsi que des dépôts dans le cadre des opérations de prêt/emprunt de titres.

→ Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Les gains ou pertes nets sur instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction et aux instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables à la juste valeur par résultat.

En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont présentées en résultat ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus ou moins-values de cession réalisées sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la juste valeur par résultat » au compte de résultat.

→ Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Les gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente regroupent les éléments du résultat afférents aux actifs financiers non dérivés qui ne sont classés ni comme des prêts et des créances, ni comme des instruments financiers à la juste valeur par résultat.

2.3.6 Traitement des immobilisations

→ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée.

Les charges d'entretien et de réparation sont imputées aux résultats dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont immobilisées et amorties.

Les immobilisations corporelles d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives.

Le tableau suivant présente les différents modes d'amortissement appliqués par le Groupe, ainsi que leur durée d'utilité au 31 décembre 2015.

Nature de l'immobilisation	Mode et durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire 3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire 3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire 5 ans
Agencements	Linéaire 5 ans

→ Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de licences sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

2.3.7 Impôts courants et différés

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

La norme définit l'impôt exigible comme le montant des impôts sur le bénéfice payable/récupérable au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'un exercice.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporelles existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan consolidé et leurs valeurs fiscales.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.

Les actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles pourront être imputées.

Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception des impôts différés afférents aux gains ou pertes latents directement comptabilisés sur les capitaux propres.

2.3.8 Avantages du personnel

Le Groupe comptabilise le montant de ses engagements de retraite et autres avantages à long terme en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

→ Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels le Groupe verse des cotisations à des organismes extérieurs qui le libèrent de toute obligation ultérieure. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre. Les cotisations versées sont comptabilisées en charges sur l'exercice.

→ Régimes à prestations définies : engagements en matière de retraite, de préretraite et d'indemnités de fin de carrière

Les régimes à prestations définies désignent les régimes pour lesquels le Groupe s'engage formellement ou par obligation implicite sur un montant ou un niveau de prestations. Ces régimes à prestations définies donnent lieu à constitution de provisions.

À chaque arrêté, les engagements au titre de ces régimes sont évalués en fonction d'un ensemble d'hypothèses actuarielles, financières et démographiques et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à affecter, à chaque année d'activité du salarié, une charge correspondant aux droits acquis sur l'exercice.

Les écarts actuariels résultant de révisions d'hypothèses et des ajustements liés à l'expérience se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et présentés au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres » ; ils ne sont pas recyclables au compte de résultat.

Les écarts actuariels se rapportant aux autres avantages du personnel à long terme (médailles du travail) sont comptabilisés au compte de résultat.

→ Rémunérations différées

Les rémunérations différées sont provisionnées dans les comptes de l'exercice au titre duquel elles sont engagées.

2.4. PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

2.4.1 Périmètres et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes d'Exane et ceux des filiales françaises et étrangères (y compris les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote.

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 et IAS 28 et 31. Elles résultent de la nature du contrôle exercé par Exane sur les entités consolidables. Elles sont les suivantes :

→ Intégration globale

Les entreprises contrôlées par le Groupe sont consolidées par intégration globale. Le Groupe exerce le contrôle sur une filiale lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il exerce sur cette dernière.

Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités. Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale. La part des minoritaires dans les résultats et les réserves est présentée de manière distincte au bilan.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement dans la situation financière et au compte de résultat consolidés.

→ Cas particulier des OPCVM

Les OPCVM gérés par les sociétés de gestion contrôlées par le Groupe sont consolidés par intégration globale dès lors que le taux de détention dans ces OPCVM est supérieur ou égal à 50 % des parts. Les participations dans les OPCVM du Groupe détenues à moins de 50 % sont enregistrées à la juste valeur par résultat sur option. En cas de taux de détention compris entre 20 % et 50 %, une analyse de l'applicabilité des critères de consolidation définis par la norme IFRS 10 est réalisée.

2.4.2 Date de clôture des comptes

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ont été consolidées sur la base des comptes établis au 31 décembre 2015.

2.4.3 Retraitements et éliminations

→ Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

→ Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers du Groupe sont présentés en euros, devise fonctionnelle d'Exane. Cependant, chaque entité du Groupe détermine sa propre devise fonctionnelle et enregistre ses opérations au regard de cette devise.

Les états financiers annuels des sociétés étrangères dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro (i.e. Exane Incorporated) sont convertis en euros sur la base du taux de change en vigueur à Paris à la date de clôture pour les postes de bilan, et sur la base des taux de change moyens pour les postes du compte de résultat.

Les éventuels écarts de conversion dégagés sont enregistrés dans les capitaux propres. Ils intègrent, d'une part, les écarts de conversion calculés sur la situation nette d'ouverture et, d'autre part, l'écart entre la conversion des produits et des charges au taux moyen et la conversion des actifs et passifs au cours de clôture.

La situation nette d'Exane Incorporated a fait l'objet d'une couverture de change parfaite (relation de couverture efficace). Le résultat de change dégagé sur l'opération de couverture est lui aussi enregistré en capitaux propres et compense tout ou partie de l'écart de conversion apparaissant lors de la consolidation de la filiale Exane Incorporated.

Un impôt différé sur ce traitement est constaté puisqu'il a pour effet de générer une différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal.

2.4.4 Évolution du périmètre de consolidation de l'exercice

Le périmètre de consolidation du Groupe Exane au 31 décembre 2015 est le suivant :

Sociétés	Pays	Méthode	31/12/15		31/12/14	
			% d'intérêt	% de capital	% d'intérêt	% de capital
Exane SA	France	IG	100	100	100	100
Exane Derivatives	France	IG	100	100	100	100
Exane Asset Management	France	IG	77,05	77,05	79	79
Exane Asset Management Luxembourg (créée en avril 2014)	Luxembourg	IG	77,05	100	79	100
Exane Derivatives Gérance	France	IG	100	100	100	100
Exane Finance	France	IG	100	100	100	100
Exane Options (transmission universelle de patrimoine à Exane Derivatives au 22/12/15)	France	IG	-	-	100	100
Ellipsis Asset Management	France	IG	100	100	100	100
Exane Participations	France	IG	100	100	100	100
Exane Limited	Royaume-Uni	IG	100	100	100	100
Exane Incorporated	États-Unis	IG	100	100	100	100
Exane Options Incorporated (absorption par Exane Incorporated)	États-Unis	IG	0	0	100	100

OPCVM	Pays	Méthode	31/12/15		31/12/14	
			% d'intérêt	% de capital	% d'intérêt	% de capital
FCP						
Exane Pléiade Fund 2 Part I	France	IG	46,87	46,87	65,84	65,84
Exane Investors Alpha Fund *	France	IG	0	0	100	100
Exane Pléiade Performance Part I	France	IG	19,62	19,62	45,44	45,44
Exane Prime Technology Neutral Plus Part I	France	IG	99,88	99,88	0	0
Exane Select Neutral Plus Part I	France	IG	99,92	99,92	0	0

* Les parts détenues dans ce fonds ont été intégralement cédées.

Dans le cadre d'un redéploiement des activités du Groupe, le Groupe Exane a décidé, postérieurement à la clôture des comptes 2014, la cessation des activités de Sales Trading Options d'Exane Options, avec effet à compter du 25 mars 2015. La transmission universelle du patrimoine d'Exane Options à Exane Derivatives et sa radiation ont été actés en date du 22 décembre 2015.

Exane Options Incorporated, filiale d'Exane Options, a été absorbée par Exane Incorporated. En parallèle, le Groupe a mené les actions nécessaires en désinvestissant du fonds Alpha et en réinvestissant dans de nouveaux fonds conformes à la Loi de Séparation Bancaire.

3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISÉS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions du Groupe la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les responsables concernés fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les responsables du Groupe ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement dans les cas suivants :

- détermination de la juste valeur d'instruments financiers non cotés sur des marchés organisés et utilisation de modèles internes pour leur valorisation intégrant des données observables ou non observables,
- détermination de la juste valeur d'instruments financiers non cotés reposant sur des techniques d'évaluation intégrant des paramètres non observables. Ils sont classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers à la juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif,
- détermination des montants destinés à couvrir les engagements sociaux, les dépréciations de créances, les provisions pour risques et charges.

3.1. CLASSIFICATION DES PARAMÈTRES ENTRE « OBSERVABLES » ET « NON OBSERVABLES »

La classification des paramètres entre « Observables » et « Non observables » fait l'objet d'une validation et d'un suivi par le Contrôle des Risques. Les paramètres sont jugés observables si des données indépendantes du Front Office sont fournies, à partir de sources régulières. La validation de la pertinence des données est effectuée par le Contrôle des Risques.

Certains produits complexes dont la valorisation requiert par exemple des paramètres de corrélation ou de volatilité non directement comparables à des données de marché, peuvent être classés en non observables.

La maturité de certains de ces instruments intervient aussi dans la classification dans cette catégorie « Non observables ».

Les instruments concernés sont pour l'essentiel des produits dérivés actions multi sous-jacents, des produits de change et de commodities.

Comme indiqué dans la note relative aux principes comptables, seuls les produits dont les modèles de valorisation intègrent uniquement des paramètres observables voient leur marge reconnue comptablement en résultat dès leur mise en place.

3.2. ENGAGEMENTS SOCIAUX

L'évaluation des engagements sociaux tient compte d'hypothèses de taux d'actualisation, d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentation de salaires et de charges sociales.

3.3. DÉPRÉCIATION DE CRÉANCES

Lorsque le risque de non recouvrement est avéré ou qu'une probabilité de défaut est estimée, une dépréciation du poste « Prêts et créances » est réalisée.

3.4. PROVISIONS

L'évaluation des provisions peut également faire l'objet d'estimations.

4. EXPOSITION AUX RISQUES

L'activité du Groupe Exane s'organise en quatre lignes métiers :

- Actions (Recherche et Intermédiation),
- Dérivés (Recherche, Vente, Trading, Structuration),
- Gestion d'Actifs avec les filiales Exane AM et Ellipsis AM,
- et la fonction holding investie en fonds internes (Seed Money) et externes.

Ces lignes métiers exposent le Groupe à différentes natures de risque selon le tableau suivant :

Lignes métiers	Marché	Crédit / Contrepartie	Règlement	Liquidité	Opérationnel
Recherche Actions					X
Intermédiation Actions	X		X	X	X
Recherche Dérivés					X
Intermédiation et Vente Dérivés			X		X
Trading Dérivés	X	X		X	X
Investissement en fonds	X			X	X
Asset Management	X			X	X

L'Intermédiation Actions porte du risque de marché par son activité de facilitation. La durée de détention des positions ne dépasse que rarement la journée.

Le Trading Dérivés porte une part importante du risque de marché et une part prépondérante du risque de crédit / contrepartie et du risque de liquidité du Groupe. Il correspond exclusivement à une activité tournée vers la clientèle et à la tenue de marché.

4.1. DISPOSITIF DE SUIVI DES RISQUES FINANCIERS

Le département du Contrôle des Risques est rattaché au Directeur Général du Groupe. Ses principales missions sont :

Pour le risque de marché :

- la définition et la mesure des indicateurs de risque,
- la fixation des limites, le suivi des dépassements, la gestion des autorisations de dépassement,
- la validation des modèles de pricing,
- la validation des produits et de leur représentation dans le système de gestion,
- la validation des paramètres de valorisation,
- le calcul et le suivi de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque de marché (sur la base de la méthode standard).

Pour le risque de contrepartie :

- la validation de l'entrée en relation avec tout nouveau tiers (donneur d'ordres, apporteur d'affaires, distributeur, contrepartie d'OTC...),
- l'attribution d'un rating interne,
- le suivi quotidien des engagements et des limites,
- le calcul et le suivi de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque de contrepartie (sur la base de la méthode standard).

Pour le risque de liquidité :

- le suivi quotidien des consommations de trésorerie par métier,
- l'anticipation des besoins de trésorerie à venir,
- la définition et le suivi des limites sur le risque de liquidité,
- le calcul et le suivi des ratios réglementaires de liquidité.

Le département du Contrôle des Risques effectue pour l'ensemble des risques financiers, le reporting de son activité et des résultats de ses contrôles auprès du Comité des Risques de la Direction Générale, du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'Administration.

4.1.1 Risques de marché

Quatre mesures d'évaluation des risques de marché sont effectuées quotidiennement :

- un calcul des exigences de fonds propres selon la méthode standard de la réglementation bancaire,
- un calcul issu d'un modèle propriétaire de stress scénario appelé Allocation Interne en Capital (AIC),
- une Value-at-Risk (VaR) courante et une VaR stressée calculées chacune sur une fenêtre de 300 scénarios de variations quotidiennes des paramètres de marché conformément à la méthode du modèle interne,
- des scénarios de stress historiques et hypothétiques répondant aux exigences du modèle interne.

Le calcul d'AIC retient le pire scénario pour chaque périmètre étudié en se basant sur des évolutions brutales, simultanées ou non, des taux, des cours des sous-jacents, des volatilités, du crédit, des corrélations et des dividendes.

À ces calculs s'ajoutent des risques de décorrélation des actifs entre eux.

→ Trading Dérivés

Le Trading Dérivés est constitué des activités suivantes :

- l'activité Produits Structurés qui consiste en l'émission, le placement et la gestion de produits structurés,
- l'activité Options qui assure la tenue de marché sur produits optionnels sur sous-jacents actions et indices européens,
- l'activité Convertibles/Crédit qui assure la tenue de marché sur certaines obligations convertibles et produits de crédit,
- l'activité Equity Finance qui regroupe la tenue de marché sur produits dérivés Delta One et le service de prêt/emprunt de titres pour l'ensemble des activités du Groupe,
- le trading propriétaire (activité arrêtée au 30 juin 2015).

L'objectif de ces activités est de dégager une marge de placement et de négociation en minimisant les sensibilités des positions aux paramètres de marché par une gestion très dynamique et proactive des risques. C'est pourquoi les sensibilités restent faibles au regard des résultats dégagés.

Le Groupe Exane a mené les actions nécessaires et a adapté son organisation afin de se conformer aux critères inscrits dans la Loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 de Séparation et de Régulation des Activités Bancaires.

→ Investissement en fonds

L'investissement en fonds est effectué :

- majoritairement en Seed Money dans des fonds de performance absolue gérés par Exane AM ou dans des fonds gérés par Ellipsis AM. Le Seed Money est suivi en transparence par le département du Contrôle des Risques, c'est-à-dire que l'ensemble des indicateurs de risque sont calculés directement sur les actifs composant le fonds, et,
- dans un nombre limité de fonds externes (un seul au 31 décembre 2015).

4.1.2 Risque de crédit / contrepartie

Le risque de crédit est présent dans toutes les positions sur titres de propriété et titres de dette via le risque émetteur. Ces positions sont encadrées en risque de marché.

Le risque de contrepartie provient :

- des opérations OTC de couverture établies face à des contreparties bancaires,
- des opérations OTC pour des clients bénéficiant d'autorisations internes spécifiques pour traiter ce type de transactions,
- des swaps de couverture des émissions originées ; ces émissions originées sont effectuées par des organismes financiers à rating élevé,
- des opérations de prêt/emprunt de titres dans le cadre des opérations de trading mais aussi de l'intermédiation pour répondre aux règles de fonctionnement des marchés.

Chaque tiers fait l'objet d'une notation interne de crédit. Il est encadré par une limite portant sur le cumul des expositions en risque émetteur et en risque de contrepartie.

Dans le cadre de l'application d'IFRS 13, un ajustement de valeur est effectué sur les instruments financiers négociés de gré à gré afin de tenir compte de la qualité de crédit des contreparties lorsque l'espérance de la juste valeur des instruments est positive (CVA), et de la qualité de crédit d'Exane lorsque l'espérance de la juste valeur des instruments est négative (DVA).

→ Opérations sur instruments dérivés

Le montant total des notionnels des instruments dérivés de transaction s'établit à 79 930 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 68 718 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Le montant notionnel des instruments financiers dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

Les positions sur instruments financiers à terme sont contractées sur différents marchés pour des besoins de couverture des actifs et passifs et de gestion de positions.

Leur répartition par durée restant à courir est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/15				31/12/14			
	Total	0 à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	0 à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Opérations fermes	22 260 082	13 682 031	7 915 675	662 376	22 655 468	13 075 465	8 855 731	724 271
Marchés organisés	12 727 572	8 455 456	4 270 159	1 957	12 698 183	7 652 135	5 043 184	2 864
Contrats de taux	9 615 121	5 439 446	4 175 675		9 970 987	5 141 973	4 829 014	
Contrats sur indices	1 993 617	1 929 212	62 448	1 957	2 226 973	2 057 921	166 187	2 864
Contrats sur valeurs mobilières	1 014 130	992 289	21 841		423 166	384 962	38 204	
Contrats sur commodities	104 704	94 509	10 195		77 057	67 279	9 778	
Marchés de gré à gré	9 532 510	5 226 575	3 645 516	660 419	9 957 284	5 423 330	3 812 548	721 407
Swaps d'indices	4 905 409	2 895 426	1 712 870	297 113	4 985 408	2 590 384	2 082 685	312 339
Swaps sur valeurs mobilières	1 036 880	789 700	247 179		714 446	523 026	178 958	12 462
Swaps de taux	2 186 126	396 329	1 449 862	339 935	2 876 064	1 069 068	1 452 052	354 944
Swaps de devises	1 043 677	789 702	235 605	18 371	1 336 063	1 200 548	98 853	36 662
Swaps sur commodities	16 022	11 022		5 000	29 092	24 092		5 000
Contrats sur change	344 396	344 396			16 212	16 212		

(en milliers d'euros)	31/12/15				31/12/14			
	Total	0 à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	0 à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Opérations conditionnelles	57 669 549	46 239 132	11 320 133	110 285	46 062 982	35 560 973	10 358 888	143 120
Marchés organisés	55 389 206	45 017 672	10 317 400	54 134	42 991 989	33 431 121	9 492 668	68 200
Options sur indices	28 013 173	22 647 221	5 311 818	54 134	22 688 955	16 807 438	5 813 317	68 200
Options sur valeurs mobilières	27 163 968	22 207 078	4 956 890		20 229 992	16 556 859	3 673 132	
Options sur commodities	184 427	158 046	26 381		71 725	65 507	6 219	
Options sur devises	27 638	5 327	22 311		1 316	1 316		
Marchés de gré à gré	2 280 343	1 221 460	1 002 733	56 151	3 070 993	2 129 852	866 221	74 920
Credit default swaps	302 381	12 868	241 748	47 765	219 028	38 654	118 963	61 411
Options sur indices	1 758 269	1 011 556	738 327	8 385	1 542 399	863 957	664 933	13 510
Options sur valeurs mobilières	191 511	168 854	22 657		952 169	871 904	80 265	
Options sur commodities	2 296	2 296			170 197	168 138	2 059	
Options sur devises	25 886	25 886			187 200	187 200		
Total	79 929 631	59 921 163	19 235 808	772 660	68 718 450	48 636 438	19 214 620	867 392

4.1.3 Risque de règlement

Le risque de règlement résulte des activités d'Intermédiation Actions et Dérivés. Le Contrôle des Risques mesure quotidiennement :

- un risque spécifique à 1 jour et à 2 jours pour une contrepartie donnée et par titre à régler/livrer,
- un risque général à 1 jour et à 2 jours calculé sur l'ensemble des opérations à dénouer pour une contrepartie donnée.

Une limite est attribuée au titre du risque spécifique et au titre du risque général en fonction de la notation interne de la contrepartie.

4.1.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité et de refinancement est suivi dans le cadre d'une politique de liquidité validée par la Direction Générale. L'objectif est de maintenir des ressources disponibles suffisantes, notamment au travers de la part disponible de la ligne de financement BNP Paribas, afin de couvrir les besoins des activités et de faire face à d'éventuelles crises de liquidité.

Le Groupe a mis en place les évolutions du dispositif réglementaire prévu par la CRD IV dans le domaine de la liquidité :

- calcul des ratios de liquidité court terme (LCR) et long terme (NSFR) ;
- contrôle du coussin d'actifs liquides ;
- définition et suivi de limites de liquidité ;
- communication à la Direction Générale.

Chaque ratio réglementaire fait l'objet d'un suivi particulier. Ainsi la situation du ratio de liquidité court terme du Groupe au 31 décembre 2015 est la suivante :

- actifs liquides : 456 millions d'euros ;
- LCR : 132 %.

4.1.5 Contrôle de valorisation

Le mode de valorisation des instruments en position, qu'ils soient cotés sur un marché organisé ou négociés de gré à gré, est validé par le Contrôle des Risques.

Les instruments valorisés sur une cotation de marché sont :

- actions et assimilées (CFD, ADR, CI...),
- trackers, fonds,
- contrats futures sur commodities.

Les instruments valorisés à l'aide d'un modèle sont :

- contrats futures sur indices et sur taux,
- options listées,
- options OTC vanilles et exotiques,
- obligations convertibles,
- émissions structurées (warrants, EMTN...),
- swaps de taux,
- swaps de performance.

Pour ces instruments, le Contrôle des Risques valide en particulier :

- les modèles de valorisation,
- les paramètres utilisés par ces modèles.

Pour certains instruments exotiques, les modèles et les paramètres ne peuvent être validés par des observations de marché. Dans ce cas, en accord avec les normes IFRS, la marge initiale de l'opération est réservée et amortie linéairement jusqu'à ce que l'instrument rentre dans la zone d'observabilité de son modèle et de ses paramètres.

4.2. DISPOSITIF DE SUIVI DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Le département Contrôle Permanent et Risque Opérationnel est dirigé par le Coordinateur du Contrôle Permanent du Groupe, rattaché au Directeur Général Délégué d'Exane SA en charge des fonctions centrales du Groupe. Ce dispositif s'appuie sur le réseau des correspondants risque opérationnel au sein des fonctions et métiers du Groupe et a pour missions :

- de s'assurer de la cohérence, de l'exhaustivité et de l'efficacité du dispositif de contrôle permanent relatif aux risques non financiers, en liaison notamment avec les départements Compliance et Sécurité du Système d'Information pour les risques qui relèvent de leur responsabilité ;
- de piloter le dispositif de maîtrise du risque opérationnel pour l'ensemble du Groupe.

Ces missions se déclinent au travers :

- du maintien de la cartographie des processus, des risques et des contrôles en conformité avec la méthodologie définie ;
- de la vérification de l'adéquation, de la documentation et du bon fonctionnement du dispositif de contrôle, et de l'analyse et du suivi des anomalies relevées ;
- de l'analyse du reporting des incidents opérationnels ;
- de la coordination du suivi des Prestations Essentielles Externalisées (PEE) ;
- de la validation, du suivi et de la clôture des plans d'action associés ;
- du reporting de son activité et des résultats de ses contrôles auprès du Comité du Contrôle Permanent, du Comité Exécutif du Groupe et du Conseil d'Administration.

Le Groupe Exane applique la méthode standard pour la détermination de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel et se conforme au travers du dispositif décrit ci-dessus aux exigences qualitatives associées à cette option.

5. NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

5.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Détail des actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/15			31/12/14		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
(en milliers d'euros)						
Obligations et autres instruments de dettes ⁽¹⁾	1 171 284		1 171 284	865 976		865 976
Actions et autres titres à revenu variable ⁽²⁾	3 326 201	83 768	3 409 969	3 654 026	104 863	3 758 888
Instruments financiers dérivés de transaction	1 462 404		1 462 404	1 463 601		1 463 601
- sur actions et indices	1 362 658		1 362 658	1 313 872		1 313 872
- de taux d'intérêt	83 212		83 212	122 394		122 394
- de cours de change	9 894		9 894	26 242		26 242
- autres instruments dérivés	6 640		6 640	1 093		1 093
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat (*)	5 959 889	83 768	6 043 657	5 983 602	104 863	6 088 464

(*) cf. note 5.1.2 sur la compensation des actifs et des passifs financiers.

(1) dont titres gagés au 31 décembre 2015 : 97 583 milliers d'euros et titres gagés au 31 décembre 2014 : 205 647 milliers d'euros.

(2) dont titres gagés au 31 décembre 2015 : 813 054 milliers d'euros et titres gagés au 31 décembre 2014 : 435 975 milliers d'euros.

Détail des passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	31/12/15			31/12/14		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Dettes sur titres empruntés et ventes à découvert	500 292		500 292	322 922		322 922
Dettes représentées par un titre⁽¹⁾		3 098 972	3 098 972		2 682 491	2 682 491
Instruments financiers dérivés de transaction	1 379 723		1 379 723	1 032 661		1 032 661
- sur actions et indices	1 307 349		1 307 349	941 196		941 196
- de taux d'intérêt	55 422		55 422	66 844		66 844
- de cours de change	14 700		14 700	17 492		17 492
- autres instruments dérivés	2 252		2 252	7 130		7 130
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat (*)	1 880 015	3 098 972	4 978 987	1 355 583	2 682 491	4 038 074

(*) cf. note 5.1.2 sur la compensation des actifs et des passifs financiers.

(1) dont émissions gagées au 31 décembre 2015 : 846 332 milliers d'euros et au 31 décembre 2014 : 649 682 milliers d'euros.

La ventilation des actifs et passifs financiers du Groupe par durée restant à courir au 31 décembre 2015 est la suivante :

(en milliers d'euros)	JJ et à vue	De JJ (exclu) à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments financiers à l'actif en valeur de marché par résultat	3 409 969	104 516	180 371	740 198	1 144 841	463 762	6 043 657
Obligations et autres instruments de dettes		24 434	3 782	77 993	621 327	443 748	1 171 284
Actions et autres titres à revenu variable	3 409 969						3 409 969
Instruments financiers dérivés de transaction		80 082	176 589	662 205	523 514	20 014	1 462 404
Instruments financiers au passif en valeur de marché par résultat	331 509	145 224	209 760	957 299	2 926 339	408 856	4 978 987
Dettes sur titres empruntés et ventes à découvert	330 179			47 022	61 971	61 120	500 292
Dettes représentées par un titre	1 330	58 977	24 828	330 609	2 354 218	329 009	3 098 971
Instruments financiers dérivés de transaction		86 247	184 932	579 668	510 150	18 727	1 379 724

5.1.1 Valorisation des instruments financiers

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transmettre un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants de marché à la date d'évaluation.

Les instruments financiers sont répartis en trois niveaux selon un ordre décroissant d'observabilité des valeurs et des paramètres utilisés pour leur valorisation :

- Niveau 1 – instruments financiers faisant l'objet de prix de marchés cotés

Ce niveau regroupe les instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif, directement utilisables.

- Niveau 2 – instruments financiers dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres observables

Ce niveau regroupe les instruments financiers pour la valorisation desquels des références de prix doivent être recherchées sur des instruments similaires cotés sur un marché actif, ou des instruments identiques ou similaires cotés sur un marché non actif mais pour lesquels des transactions régulières peuvent être observées, ou encore des instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables.

- Niveau 3 – instruments financiers dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres non observables

Ce niveau regroupe les instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables : un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à cette date.

Un instrument est classé en niveau 3 si une part significative de sa valorisation repose sur des paramètres non observables.

Ce niveau comprend notamment les dérivés complexes portant sur des sous-jacents multiples et les dérivés utilisés en support des émissions structurées.

En application de la norme IFRS 7, tous les instruments financiers dont la valorisation à la date d'arrêté repose de manière significative sur des paramètres non observables sont inclus dans le niveau 3.

Au 31 décembre 2015, la répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché conformément aux prescriptions de la norme IFRS 7 est la suivante :

	31/12/15				31/12/14			
	Prix de marché coté (niveau 1)	Valorisation sur la base de données observables (niveau 2)	Valorisation sur la base de données non observables (niveau 3)	Total	Prix de marché coté (niveau 1)	Valorisation sur la base de données observables (niveau 2)	Valorisation sur la base de données non observables (niveau 3)	Total
(en milliers d'euros)								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5 486 491	516 162	41 004	6 043 657	5 487 013	424 157	177 294	6 088 464
Obligations et autres instruments de dettes	898 340	264 259	8 685	1 171 284	781 567	43 378	41 031	865 976
Actions et autres titres à revenu variable	3 401 137	6 588	2 244	3 409 969	3 742 103	14 219	2 566	3 758 888
Instruments financiers dérivés de transaction	1 187 014	245 315	30 075	1 462 404	963 343	366 560	133 698	1 463 601
Actifs financiers disponibles à la vente	15 655			15 655	20 179			20 179
- dont OPCVM - titres cotés	15 655			15 655	20 179			20 179
Total	5 502 146	516 162	41 004	6 059 312	5 507 192	424 157	177 294	6 108 644
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 587 741	2 538 321	852 925	4 978 987	995 881	2 331 101	711 092	4 038 074
Dettes sur titres empruntés et ventes à découvert	500 292			500 292	317 407	5 515		322 922
Dettes représentées par un titre		2 268 190	830 782	3 098 972	764	2 005 813	675 914	2 682 491
Instruments financiers dérivés de transaction	1 087 449	270 131	22 143	1 379 723	677 711	319 772	35 178	1 032 661
Total	1 587 741	2 538 321	852 925	4 978 987	995 881	2 331 101	711 092	4 038 074

Tableau de variation des instruments financiers de niveau 3

Pour les instruments financiers de niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015 :

(en milliers d'euros)	Instruments financiers à la juste valeur par résultat détenus à des fins de transaction	
	Actifs financiers	Passifs financiers
Début de période	177 294	711 092
Impact de valorisation et parts placées	4 356	(41 506)
Nouveaux deals/émissions	5 282	575 239
Transfert de catégories ⁽¹⁾	(3 420)	9 996
Sorties	(142 509)	(401 897)
Fin de période	41 004	852 925

(1) Le passage en « observable » se fait en fonction de la date d'observabilité par type de sous-jacent et type de produit suivant la catégorie de risque et de maturité.

Sensibilité des valeurs de modèle aux changements d'hypothèses raisonnablement possibles des instruments financiers de niveau 3

Afin de mesurer la sensibilité de la valeur de marché du portefeuille de niveau 3 à un changement d'hypothèses, le scénario suivant a été considéré :

Paramètre	Spot	Volatilité	Taux	Corrélation	Dividende	Spread
Variation	1,5 %	-1 pt	-10 bps	-2,5 %	2,5 %	-10 %

Les variations de paramètres sont choisies dans le sens le plus défavorable pour les instruments de niveau 3.

L'effet potentiel en résultat de ce scénario sur le portefeuille de niveau 3, et ce en l'absence de prise en compte des couvertures existantes en niveau 1 et/ou 2, est de -17,7 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre -13,9 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Marge différée sur les instruments financiers valorisés avec des techniques fondées sur des paramètres non observables (Day One)

La marge non enregistrée en résultat au jour de la transaction (Day One) couvre le seul périmètre des opérations classées en niveau 3.

(en milliers d'euros)

Marge réservée au 31 décembre 2014	13 739
Nouveaux deals	13 118
Modèles devenus non observables	(214)
Rachats	(6 860)
Amortissements	(2 118)
Marge réservée au 31 décembre 2015	17 664

5.1.2 Compensation des actifs et passifs financiers

Nous vous présentons ci-dessous les impacts comptables liés à l'amendement de la norme IAS 32 applicable au 1^{er} janvier 2014 qui clarifie les règles de compensation des actifs et des passifs financiers, ainsi que l'information relative à l'amendement IFRS 7 (Informations à fournir – compensation d'actifs financiers et de passifs financiers) pour laquelle le Groupe a simulé l'impact d'une compensation sur les dérivés OTC par tiers et sur les dérivés listés par marché.

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si :

- le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser « dans toutes circonstances » les montants comptabilisés. Ainsi, le droit à compensation ne doit pas être contingent à la réalisation d'un événement, et doit être applicable non seulement en cas de défaut et/ou de faillite mais également dans le cadre de l'activité normale,
- le Groupe a l'intention de procéder à un règlement net ou de solder l'actif et le passif simultanément.

S'agissant des dérivés, l'essentiel des montants compensés provient des opérations de dérivés traitées avec les chambres de compensation.

Sur ces bases, le Groupe a déterminé l'impact d'une compensation :

- pas de compensation possible sur les dérivés avec livraison physique en l'absence de règlement net entre un montant de trésorerie et une livraison d'un sous-jacent titre,
- compensation par marché sur les dérivés listés du fait d'un dénouement systématique en trésorerie. En revanche, le solde des Mark-to-Market (« MTM ») et des appels de marge ne sont pas compensés car non symétriques,
- compensation par contrepartie, devise et bande de maturité sur les dérivés OTC.

L'impact en termes de présentation au 31 décembre 2015 s'élève à une réduction du pied de bilan de 613 millions d'euros contre 681 millions d'euros au 31 décembre 2014.

	Selon les règles comptables appliquées par le Groupe Exane			Selon application norme IFRS 7		
	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Impact des conventions-cadre de compensation et accords similaires	Juste valeur des collatéraux financiers	Montants nets des actifs financiers
(en milliers d'euros)						
31/12/15						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6 656 282	(612 625)	6 043 657			6 043 657
- dont instruments financiers dérivés de transaction	2 075 028	(612 625)	1 462 404			1 462 404
Comptes de régularisation et actifs divers	861 637		861 637		(127 327)	734 310
- dont dépôts de garantie versés	362 563		362 563		(127 327)	235 236
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5 591 611	(612 625)	4 978 987			4 978 987
- dont instruments financiers dérivés de transaction	1 992 348	(612 625)	1 379 723			1 379 723
Comptes de régularisation et passifs divers	840 080		840 080		(38 225)	801 855
- dont dépôts de garantie reçus	147 096		147 096		(38 225)	108 870
31/12/14						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6 769 513	(681 049)	6 088 464			6 088 464
- dont instruments financiers dérivés de transaction	2 144 650	(681 049)	1 463 601			1 463 601
Comptes de régularisation et actifs divers	738 277		738 277		(61 920)	676 358
- dont dépôts de garantie versés	286 982		286 982		(61 920)	225 062
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4 719 123	(681 049)	4 038 074			4 038 074
- dont instruments financiers dérivés de transaction	1 713 710	(681 049)	1 032 661			1 032 661
Comptes de régularisation et passifs divers	905 697		905 697		(231 019)	674 678
- dont dépôts de garantie reçus	263 355		263 355		(231 019)	32 336

Les dépôts de garantie versés ou reçus en contrepartie des valeurs de marché positives ou négatives des instruments financiers sont comptabilisés au bilan dans les comptes de régularisation et actifs ou passifs divers.

5.2. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Coût d'acquisition des actifs financiers disponibles à la vente	10 138	15 142
Écart de réévaluation comptabilisé en capitaux propres	5 517	5 037
Valeur au bilan des titres disponibles à la vente	15 655	20 179
Impôts différés	(2 096)	(1 914)
Valeur au bilan des titres disponibles à la vente après impôts différés	13 559	18 265

5.3. PRÊTS ET CRÉANCES / DETTES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Dépôts versés sur emprunts de titres	704 255	290 199
Comptes ordinaires	147 860	165 468
Prêts court terme	34 886	156 216
Créances rattachées	84	26
Prêts et créances sur les établissements de crédit	887 084	611 909

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Dépôts reçus sur prêts de titres	946 543	1 257 905
Emprunts court terme	49 895	87 048
Emprunts long terme	465 602	683 712
Dettes rattachées	400	327
Dettes sur les établissements de crédit	1 462 440	2 028 991

La ventilation des dettes sur les établissements de crédit par durée restant à courir au 31 décembre 2015 est la suivante :

(en milliers d'euros)	De JJ (exclu) à 1 mois	Plus de 5 ans	Total
31 décembre 2015			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	887 084		887 084
Dettes sur les établissements de crédit	996 838	465 602	1 462 440
31 décembre 2014			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	611 909		611 909
Dettes sur les établissements de crédit	1 345 279	683 712	2 028 991

5.4. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Actifs d'impôt courant	1	1 167
Actifs d'impôt différé	22 403	20 871
Total à l'actif	22 404	22 039
Passifs d'impôt courant	4 472	5 464
Passifs d'impôt différé	12 928	10 246
Total au passif	17 400	15 710

5.5. COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIF, PASSIF ET DIVERS

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Comptes de règlement relatifs aux opérations de marché	395 355	323 826
Dépôts de garantie versés et cautions	362 563	286 995
Créances sociales et fiscales	11 770	7 833
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	61 605	40 526
Autres comptes de régularisation et actifs divers	30 344	79 097
Comptes de régularisation et actifs divers	861 637	738 277
Comptes de règlement relatifs aux opérations de marché	371 782	294 786
Dépôts de garantie reçus	147 096	263 355
Dettes sociales et fiscales	230 241	214 064
Produits constatés d'avance et charges à payer	52 947	44 892
Autres comptes de régularisation et passifs divers	38 015	88 601
Comptes de régularisation et passifs divers	840 080	905 697

5.6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/15			31/12/14
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Matériel informatique	15 314	(10 873)	4 441	3 770
Mobilier, agencements, téléphonie	23 345	(18 062)	5 283	3 545
Total des immobilisations corporelles	38 659	(28 935)	9 724	7 316
Logiciels	19 101	(10 402)	8 699	8 975
Autres immobilisations incorporelles	2 087	(2 085)	2	2
Total des immobilisations incorporelles	21 188	(12 487)	8 701	8 977

5.7. PROVISIONS

(en milliers d'euros)	31/12/14	Dotations	Reprises	31/12/15
Provisions	15 262	4 421	(697)	18 987

Les provisions regroupent les provisions pour engagements sociaux composées des avantages postérieurs à l'emploi (engagements de retraite, indemnités de fin de carrière) et des autres avantages à long terme (médailles du travail), ainsi que d'autres provisions couvrant divers risques potentiels.

→ Régimes à cotisations définies

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations locales, il existe divers régimes de retraite à cotisations définies. En France, la retraite est décomposée entre le régime de base et les régimes complémentaires. Au Royaume-Uni, le Groupe a mis en place un régime de retraite financé par sa filiale Exane Limited. Les cotisations versées au titre de ces régimes sont déterminées sur la base d'un pourcentage du salaire annuel du bénéficiaire et comptabilisées en charge sur l'exercice.

→ Régimes à prestations définies

Aux États-Unis, le Groupe offre un seul régime de retraite à prestations définies, au sein de sa filiale Exane Incorporated. Il repose sur l'acquisition d'une pension définie en fonction du salaire moyen et du nombre d'années en service.

En France, les employés bénéficient d'indemnités de fin de carrière.

Avantages postérieurs à l'emploi : engagements relatifs aux régimes à prestations définies

(en milliers d'euros)	31/12/14	Dotations	Reprises	31/12/15
Obligation nette pour les régimes à prestations définies	5 580	238		5 818

Variation de la valeur actualisée des obligations à prestations définies

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Valeur actualisée des obligations en début de période	8 997	6 720
Coût des services rendus au cours de l'exercice	947	723
Charge liée à l'actualisation des engagements	259	264
Pertes ou gains actuariels de la période	453	585
Prestations versées aux bénéficiaires	(318)	0
Effet des variations de change	277	366
Autres	(713)	338
Valeur actualisée des obligations en fin de période	9 902	8 997

Variation de la valeur de marché des actifs de régime

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Valeur de marché des actifs de régime en début de période	3 416	2 830
Rendement attendu des actifs de régime	215	176
Cotisations versées	439	404
Prestations versées aux bénéficiaires de prestations financées	(318)	0
Effet des variations de change	306	6
Autres	26	0
Valeur de marché des actifs de régime en fin de période	4 084	3 416

Composantes de la charge relative aux plans à prestations définies

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Charge portée dans les frais de personnel	699	807
Coût des services rendus au cours de l'exercice	947	723
Coût des services passés	(292)	0
Charges liées à l'actualisation des engagements	259	264
Rendement attendu des actifs de régime	(215)	(180)

Le taux d'actualisation utilisé est :

	31/12/15		31/12/14	
	France	États-Unis	France	États-Unis
Taux d'actualisation	2,03 %	4,01 %	1,49 %	5,06 %

5.8. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Dettes subordonnées remboursables	89 500	89 500
Dettes rattachées	239	270
Total	89 739	89 770

La ventilation des dettes subordonnées du Groupe par durée restant à courir au 31 décembre 2015 est la suivante :

(en milliers d'euros)	De JJ (exclu) à 1 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
31 décembre 2015				
Dettes subordonnées	239	89 500		89 739
31 décembre 2014				
Dettes subordonnées	270		89 500	89 770

5.9. CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/14	Affectation du résultat 2014 et distribution	Écart net sur actifs disponibles à la vente	Autres	Résultat 2015	31/12/15
Capital	40 690					40 690
Réserves consolidées	256 744	30 933		(71)		287 606
Gains ou pertes en capitaux propres	1 870		298			2 168
Autres fonds propres	50 000					50 000
Résultat net 2014	56 838	(56 838)				0
Résultat net 2015					65 478	65 478
Total	406 142	(25 905)	298	(71)	65 478	445 942

Un acompte sur dividende de 30 millions d'euros avait été versé en 2014. Un dividende de 25,2 millions d'euros a été versé en 2015 au titre de l'exercice 2014.

La répartition du capital est la suivante :

	31/12/15		31/12/14	
	Nombre d'actions	% Capital	Nombre d'actions	% Capital
Verner Investissements	180 534	100 %	180 534	100 %
Divers	6	0 %	6	0 %
Total	180 540	100 %	180 540	100 %

Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 170 euros chacune.

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

6.1. PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Comptes ordinaires	151	154
Dépôts versés sur emprunts de titres	53 873	74 784
Autres intérêts	1 121	439
Intérêts et produits assimilés	55 145	75 378
Comptes ordinaires	420	161
Dépôts reçus sur prêts de titres	54 251	74 218
Emprunts subordonnés	1 231	1 434
Autres emprunts et opérations de trésorerie	1 289	1 819
Intérêts et charges assimilées	57 191	77 633

6.2. COMMISSIONS NETTES

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Opérations sur titres	278 185	229 472
Instruments financiers à terme	13 072	17 463
Marché primaire	20 373	16 966
Commissions (produits)	311 630	263 901
Opérations sur titres	78 449	70 233
Instruments financiers à terme	6 087	4 539
Opérations de trésorerie	2 797	2 871
Commissions (charges)	87 332	77 643

6.3. GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Titres à revenu fixe et à revenu variable	647 874	291 677
Instruments financiers	(441 021)	(101 633)
Réévaluation des positions de change	(873)	(108)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	205 980	189 935

6.4. GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Ce poste enregistre les plus-values de cession sur actifs disponibles à la vente au 31 décembre 2015.

6.5. PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITÉS

Les produits des autres activités correspondent essentiellement à la facturation des prestations d'analyse et de recherche pour 50,5 millions d'euros au 31 décembre 2015, contre 46,5 millions d'euros au 31 décembre 2014.

6.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Ce poste se décompose en « Charges de personnel » et en « Autres charges d'exploitation ».

6.6.1 Charges de personnel

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Salaires et traitements	192 164	175 333
Charges sociales	51 836	50 042
Charges fiscales	4 852	4 222
Participation des salariés	6 069	4 668
Total charges de personnel	254 921	234 264

L'effectif moyen du Groupe Exane a évolué de la manière suivante :

Nombre de personnes	31/12/15	31/12/14
Cadres	760,4	741,9
Agents de maîtrise	46,2	47,8
Employés	38,0	33,3
Effectif moyen	844,6	823,0

Compte tenu du nombre restreint de mandataires sociaux, l'indication des rémunérations allouées aux membres des organes de Direction conduirait à présenter une information à caractère individuel. En conséquence, elle n'est pas présentée dans les annexes aux comptes.

6.6.2 Autres charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Locations	15 691	15 677
Honoraires	8 951	7 202
Frais de représentation	13 120	12 054
Sous-traitance	14 466	10 099
Autres impôts et taxes	8 624	7 404
Divers	50 341	41 030
Autres charges d'exploitation	111 193	93 466

6.7. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Ce poste reprend les amortissements sur les immobilisations corporelles et incorporelles.

6.8. COÛT DU RISQUE

Ce poste n'enregistre aucune perte potentielle liée à une possibilité de défaillance d'une contrepartie ou aucun risque de crédit avéré.

6.9. GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

Ce poste enregistre la mise au rebut d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2015.

6.10. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Impôt exigible	33 201	25 793
Variation d'impôt différé	1 037	475
Total	34 238	26 268

En conformité avec les normes IFRS, la société a reconnu des impôts différés sur les différences temporelles imposables existant à la date d'établissement des comptes entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable au bilan. Les impôts différés actifs font l'objet d'un enregistrement comptable tenant compte de la probabilité de récupération qui leur est attachée.

L'évolution du montant des impôts différés est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Différences temporelles et autres différences fiscales	21 923	20 210
Retraitements de consolidation	(12 448)	(9 591)
Total	9 475	10 619
- dont impact résultat	(1 037)	(475)
- dont impact capitaux propres	(114)	(268)

Exane SA, Exane Derivatives, Exane Finance, Exane Derivatives Gérance, Exane Options et Ellipsis Asset Management ont chacune autorisé Verner Investissements à se constituer seule redevable de l'impôt sur les sociétés en vue de la détermination du résultat d'ensemble du Groupe conformément aux dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

7. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

7.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

Les engagements de financement du Groupe sont constitués essentiellement des engagements reçus de BNP Paribas dans le cadre de la mise en place de lignes de crédit.

Au 31 décembre 2015, ces engagements s'élèvent à 1 103,5 millions d'euros, dont 840,1 millions d'euros reçus de BNP Paribas, contre 914,5 millions d'euros au 31 décembre 2014, dont 715,4 millions d'euros reçus de BNP Paribas.

7.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

Les engagements de garantie donnés par le Groupe sont principalement constitués des engagements accordés par Exane Finance et Exane Derivatives pour couvrir le risque de non-réalisation de l'objectif de performance sur certains fonds.

Au 31 décembre 2015, ces engagements s'élèvent à 32 millions d'euros contre 42,1 millions d'euros au 31 décembre 2014.

8. INFORMATION SECTORIELLE

8.1. PRÉSENTATION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET PÔLES MÉTIERS

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

Le Groupe Exane est organisé autour de trois pôles principaux :

- **L'Intermédiation Actions**

Sous la marque Exane BNP Paribas, créée en 2004 à l'issue de l'accord de partenariat avec BNP Paribas, Exane propose aux institutionnels des services de recherche, de vente et d'exécution sur les actions européennes.

- **Les Dérivés**

Exane Derivatives, filiale d'Exane, offre à ses clients toute une gamme de produits, aussi bien en structurés, qu'en convertibles, options listées ou OTC.

Exane Derivatives s'adresse à tous les types de clientèle (banques privées, sociétés de gestion et institutionnels notamment).

- **L'Asset Management**

L'Asset Management regroupe l'activité des deux sociétés Exane Asset Management et Ellipsis Asset Management.

8.2. RÉPARTITION DU PRODUIT NET BANCAIRE PAR MÉTIER

(en millions d'euros)	31/12/15	31/12/14
Intermédiation Actions	240,9	209,5
Dérivés	164,8	165,0
Asset Management	64,1	39,4
Autres	8,4	5,5
Total	478,2	419,4

8.3. RÉPARTITION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU PNB PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Exane Derivatives, Exane SA et Exane Limited disposent de succursales et de bureaux de représentation en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Suède et à Singapour. Le pied de bilan et le PNB de ces implantations étrangères n'étant pas significatifs au regard du Groupe, ces dernières n'ont pas été isolées dans les différents tableaux présentés ci-dessous.

8.3.1 Répartition du bilan

(en millions d'euros)	31/12/15	31/12/14
France	7 699,7	7 323,6
Royaume-Uni	143,4	163,4
États-Unis	25,2	23,3
Total	7 868,2	7 510,4

8.3.2 Répartition du PNB

(en millions d'euros)	31/12/15	31/12/14
France	325,6	298,5
Royaume-Uni	124,0	99,8
États-Unis	28,6	21,1
Total	478,2	419,4

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés du Groupe Exane, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

Valorisation des instruments financiers

Comme indiqué dans la note 2.3.2 « Instruments dérivés » de l'annexe, votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Nos travaux ont consisté à revoir le dispositif de contrôle des modèles utilisés, à apprécier les données et hypothèses utilisées ainsi que la prise en compte des risques et résultats associés à ces instruments.

Dépréciation des actifs disponibles à la vente

Comme indiqué dans la note 2.3.1 « Titres et prêts et créances » de l'annexe, le Groupe comptabilise des dépréciations sur les actifs disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse de valeur des actifs. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de pertes de valeur des lignes les plus significatives, ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 29 février 2016

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Odile COULAUD


Pierre SARDET



DELOITTE & ASSOCIES

Charlotte VANDEPUTTE

Pascal PINCEMIN



COMPTES ANNUELS EXANE SA

Bilan Exane SA	56
Compte de résultat Exane SA	57
Hors-bilan Exane SA	58
Annexe aux documents comptables	59
Rapport des Commissaires aux Comptes	79

BILAN EXANE SA

Exercice clos le 31 décembre 2015

Actif (en milliers d'euros)	Note	31/12/15	31/12/14
Caisse, banques centrales, CCP		12	12
Créances sur les établissements de crédit	3.1	1 787 767	1 751 653
Opérations avec la clientèle	3.2	488 811	676 358
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable	3.3	223 655	264 196
Comptes de négociation et de règlement		340 244	251 810
Parts dans les entreprises liées	3.4	120 622	146 448
Immobilisations corporelles	3.5	6 126	4 341
Immobilisations incorporelles	3.5	1 851	2 689
Autres actifs	3.6	240 071	247 493
Comptes de régularisation	3.7	9 857	20 616
Total de l'actif		3 219 015	3 365 616

Passif (en milliers d'euros)	Note	31/12/15	31/12/14
Dettes sur les établissements de crédit	3.1	2 102 413	2 211 664
Opérations avec la clientèle	3.2	156 598	230 906
Dettes représentées par un titre	3.3	199 057	232 619
Comptes de négociation et de règlement		322 777	291 180
Autres passifs	3.6	52 384	52 886
Comptes de régularisation	3.7	19 537	17 320
Emprunts et titres subordonnés	3.8	89 739	89 770
Provisions	3.9	4 759	4 457
Fonds pour risques bancaires généraux		32 163	32 163
Capitaux propres	3.10	239 588	202 649
Capital		30 692	30 692
Réserves		96 682	98 456
Report à nouveau		0	498
Autres fonds propres		50 000	50 000
Résultat		62 215	23 003
Total du passif		3 219 015	3 365 616

COMPTE DE RÉSULTAT EXANE SA

Exercice clos le 31 décembre 2015

(en milliers d'euros)	Note	31/12/15	31/12/14
Intérêts et produits assimilés	5.1	109 560	153 094
Intérêts et charges assimilées	5.1	(107 855)	(150 480)
Revenus des titres à revenu variable	5.2	46 275	15 821
Commissions (produits)	5.3	89 182	81 823
Commissions (charges)	5.3	(29 727)	(27 165)
Gains ou pertes sur opérations du portefeuille de négociation	5.4	7 072	9 626
Gains ou pertes sur opérations du portefeuille de placement	5.5	16 853	438
Autres produits d'exploitation	5.6	24 600	30 158
Autres charges d'exploitation	5.6	(48)	(71)
Produit net bancaire		155 912	113 243
Charges générales d'exploitation	5.7	(84 335)	(80 474)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles		(4 263)	(4 706)
Résultat brut d'exploitation		67 313	28 063
Résultat d'exploitation		67 313	28 063
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	5.9	589	
Résultat courant avant impôt		67 902	28 063
Impôt sur les bénéfices	5.10	(5 687)	(5 060)
Résultat net		62 215	23 003

HORS-BILAN EXANE SA

Exercice clos le 31 décembre 2015

(en milliers d'euros)	Note	31/12/15	31/12/14
Engagements donnés			
Engagements de financement	4.2	57 945	28 841
Engagements de garantie	4.1	484 738	598 503
Engagements sur titres	4.3	234 309	241 968
Engagements reçus			
Engagements de financement	4.2	1 103 486	927 557
Engagements de garantie	4.1	748	33 171
Engagements sur titres	4.3	234 309	244 985

ANNEXE AUX DOCUMENTS COMPTABLES

Exercice clos le 31 décembre 2015

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Exane SA est une entreprise prestataire de services d'investissement, agréée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Exane SA exerce ses activités – services d'investissement et services assimilés – conformément au livre III du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Exane SA assure principalement des activités d'intermédiation sur valeurs mobilières pour une clientèle institutionnelle.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels d'Exane SA sont présentés conformément aux dispositions de la réglementation comptable des établissements du secteur bancaire issu du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014.

2.1. CRÉANCES ET DETTES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Ce poste comprend, d'une part, les soldes des comptes détenus auprès de correspondants français et étrangers (établissements de crédit, institutions financières, intermédiaires, dépositaires) résultant de mouvements de trésorerie et de prêts/emprunts d'espèces et, d'autre part, les créances et dettes représentant la valeur des titres empruntés ou prêtés contre espèces.

2.2. OPÉRATIONS SUR TITRES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

2.2.1 Opérations sur titres

→ Titres de transaction

Les actions, les parts d'OPCVM et les autres titres à revenu variable et à revenu fixe appartenant au portefeuille d'opérations de transaction sur titres font l'objet d'une évaluation au dernier cours connu pour les valeurs cotées à la date d'arrêté comptable et selon un cours interne contrôlé par la cellule de Contrôle des Risques pour les émissions des titres de créances. Les écarts d'évaluation sont comptabilisés au compte de résultat en charges ou en produits de réévaluation.

→ Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés dans le portefeuille de titres de placement pour leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée par rapport à la valeur de marché de ces titres lorsque cette dernière est inférieure à la valeur comptable en date d'arrêté.

→ Prêts / emprunts de titres contre espèces (pensions)

Les titres prêtés contre espèces ne donnent pas lieu à décomptabilisation au bilan.

Les titres empruntés contre espèces ne sont pas enregistrés à l'actif du bilan.

En revanche, la créance sur le prêteur de titres ou la dette sur l'emprunteur de titres est enregistrée en « Dépôts versés ou reçus sur prêts/emprunts de titres » au sein du poste « Créances et dettes sur les établissements de crédit ». Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation en date d'arrêté.

→ Prêts / emprunts de titres contre titres

Les titres empruntés avec garantie de titres sont inscrits en portefeuille de transaction. Parallèlement, la dette de titres envers le prêteur est enregistrée au passif en « Dettes sur titres empruntés ».

Les titres empruntés et les dettes sur titres empruntés sont réévalués au cours du marché.

→ Titres de participation

Les titres de participation sont principalement constitués des participations pour lesquelles Exane SA dispose d'une influence notable sur les organes d'administration des sociétés émettrices. Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

2.2.2 Autres instruments financiers

→ Opérations conditionnelles sur instruments financiers à terme

■ Marchés organisés

Les primes correspondant aux opérations d'achat et de vente d'options réalisées sur les marchés organisés sont présentées distinctement à l'actif et au passif du bilan. À la date d'arrêté comptable, ces instruments sont évalués au dernier cours publié par les sociétés de compensation ou par des courtiers. Les écarts d'évaluation sont comptabilisés au compte de résultat en charges ou en produits.

Pour neutraliser l'impact en résultat des décalages de prix injustifiés pouvant survenir à la clôture des marchés, l'écart entre le prix de compensation et le prix théorique de l'instrument, calculé à partir d'un modèle interne et de paramètres de marché homogènes pour l'ensemble des opérations, est comptabilisé en résultat latent. Ce prix fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

■ Marchés de gré à gré

Les primes correspondant aux opérations d'achat et de vente d'options de gré à gré sont présentées distinctement à l'actif et au passif du bilan. La variation de valeur des options est directement inscrite en résultat.

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Cette évaluation fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

→ Opérations fermes sur instruments financiers à terme

▣ Marchés organisés

Les marges positives ou négatives constatées sur les opérations dénouées ou en cours réalisées sur les marchés de futures sont comptabilisées en résultat.

Pour neutraliser l'impact en résultat des décalages de prix injustifiés pouvant survenir à la clôture des marchés, l'écart entre le prix de compensation et le prix théorique de l'instrument, calculé à partir d'un modèle interne et de paramètres de marché homogènes pour l'ensemble des opérations, est comptabilisé en résultat latent. Ce prix fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

▣ Marchés de gré à gré

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Cette évaluation fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

La valorisation est enregistrée au compte de résultat en charges ou en produits, la contrepartie étant inscrite en compte de régularisation à l'actif ou au passif du bilan.

2.2.3 Contrôle des prix par le Contrôle des Risques

Les principaux paramètres utilisés pour la valorisation des produits traités de gré à gré sont :

- le cours du sous-jacent,
- les taux d'intérêt,
- la volatilité,
- l'estimation des dividendes,
- la corrélation.

Le Contrôle des Risques vérifie la cohérence d'évaluation de ces paramètres de valorisation avec les produits listés dont la valorisation est donnée par les marchés centralisés. Il peut également vérifier cette cohérence au travers de la cotation de gré à gré de produits dérivés similaires. Il contrôle également la pertinence des modèles internes utilisés. L'ensemble de ces contrôles est encadré par la réglementation bancaire applicable au Groupe.

2.3. COMPTES DE NÉGOCIATION ET DE RÈGLEMENT

Les comptes de négociation et de règlement enregistrent, à la contre-valeur euro et au cours historique, les négociations de titres effectuées pour le compte d'intermédiaires, institutions financières ou établissements de crédit et non encore dénouées. Les comptes d'achat et de vente, enregistrant les opérations libellées en euros d'une même contrepartie ainsi que les comptes courants, font l'objet d'une compensation. Les comptes d'achat et de vente, enregistrant les opérations libellées en devises d'une même contrepartie, font l'objet d'une autre compensation.

Ces comptes comprennent également les opérations sur titres, coupons et OST, non encore dénouées avec ces mêmes intermédiaires.

2.4. PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES

Ce poste recouvre les actions et autres titres à revenu variable détenus dans des entreprises liées.

Les titres sont évalués à leur coût d'acquisition diminué éventuellement d'une provision constituée au cas par cas par référence à une évolution de la quote-part de l'actif net comptable ou à sa valeur d'utilité.

Les titres en devises sont valorisés à leur cours historique.

2.5. IMMOBILISATIONS

Le calcul des amortissements pour les nouvelles acquisitions se fait sur la base des durées d'utilisation réelles constatées dans l'entreprise.

Le tableau suivant présente les différents modes d'amortissement appliqués par Exane SA au 31 décembre 2015 :

Nature de l'immobilisation	Mode et durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire 3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire 3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire 5 ans
Agencements	Linéaire 5 ans

2.6. COMPTABILISATION DES CHARGES ET PRODUITS

Les charges et produits sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices.

Les courtages et commissions sont comptabilisés aux dates de réalisation des opérations.

Les résultats des opérations de transaction sur titres et instruments financiers correspondent à la somme des revalorisations enregistrées pendant la période ou constatées à la clôture de l'exercice.

Les rémunérations différées sont provisionnées dans les comptes de l'exercice durant lequel elles sont engagées.

2.7. HORS-BILAN

Les engagements d'Exane sont comptabilisés dans le hors-bilan à leur valeur d'engagement. Le hors-bilan reflète les droits et obligations pouvant modifier le montant ou la consistance du patrimoine.

Les engagements de hors-bilan se répartissent en engagements donnés et reçus et correspondent aux :

- engagements de financement en faveur ou d'ordre d'établissements de crédit ou de la clientèle,
- engagements de garantie comprenant les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit ou de la clientèle ou reçus d'établissements de crédit,
- engagements sur titres qui correspondent essentiellement aux titres à recevoir et/ou à livrer.

Les valorisations des engagements sur instruments financiers sont déterminées comme suit :

- opérations conditionnelles sur instruments financiers à terme : l'engagement de hors-bilan est valorisé en fonction du prix d'exercice de l'option ou en fonction du notionnel pour les credit default swaps,
- opérations fermes sur instruments financiers à terme : le montant notionnel des engagements est porté en hors-bilan pour les futures et les swaps.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. CRÉANCES ET DETTES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Dépôts versés sur emprunts de titres	1 651 018	1 541 425
Comptes ordinaires	109 400	61 088
Prêts court terme	27 350	149 140
Total à l'actif	1 787 767	1 751 653
Dépôts reçus sur prêts de titres	1 586 667	1 517 149
Emprunts long terme	465 602	683 712
Comptes ordinaires	50 144	10 803
Total au passif	2 102 413	2 211 664

Les postes « Dépôts versés et reçus sur prêts/emprunts de titres » correspondent aux opérations de pension et sont à moins d'un an.

3.2. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Comptes débiteurs	488 811	676 358
Total à l'actif	488 811	676 358
Comptes créditeurs	156 598	230 906
Total au passif	156 598	230 906

Les opérations avec la clientèle correspondent aux comptes courants ouverts entre Exane SA et les différentes filiales du Groupe Exane. Les dettes et créances sont à moins d'un an.

3.3. ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE / DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Portefeuille de transaction⁽¹⁾	16 748	18 385
- Actions et autres titres à revenu variable	16 748	18 385
Portefeuille de titres empruntés⁽²⁾	193 922	192 285
- Titres à revenu fixe	166 605	30 824
- Actions et autres titres à revenu variable	27 317	161 461
Portefeuille de placement⁽³⁾	12 985	53 526
Total à l'actif	223 655	264 196
Ventes à découvert⁽⁴⁾	4 534	488
- Actions et autres titres à revenu variable	4 534	488
Dettes sur emprunts de titres⁽²⁾	193 922	192 249
- Titres à revenu fixe	166 605	30 824
- Actions et autres titres à revenu variable	27 317	161 425
Émission de titres à revenu fixe⁽⁵⁾	602	39 882
Total au passif	199 057	232 619

(1) Ces titres sont valorisés en MTM et présentés nets des correctifs de valorisation.

(2) Les titres empruntés avec garantie de titres sont inscrits en portefeuille titres. La dette de titres envers le prêteur est enregistrée au passif. Ces deux comptes sont réévalués au cours du marché.

(3) Ce portefeuille est composé de parts de fonds d'Exane Asset Management et d'Ellipsis Asset Management pour 2,8 millions d'euros et de parts de fonds externes pour 10,1 millions d'euros.

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Prix d'acquisition	12 985	53 526
Moins-value latente		
Total portefeuille de placement	12 985	53 526
Plus-value latente non comptabilisée	5 852	7 704

(4) Ce poste comprend les positions vendeuses enregistrées dans les portefeuilles de trading d'Exane. Ces titres sont valorisés en MTM et présentés nets des correctifs de valorisation.

(5) La ventilation des émissions de titres par durée restant à courir et par catégorie est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
De 3 mois à 1 an		37 334
De 2 à 3 ans	602	
De 4 à 5 ans		2 547
Total	602	39 882

3.4. PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)	Forme juridique	Capitaux propres 2015	Résultat 2015	Titres de Participation 31/12/14	Acquisitions / Création / Consolidation	Cessions / Déconsolidation	Moins-value latente	Titres de Participation 31/12/15
Filiales françaises détenues à 100 %								
Exane Finance	SA	5 700	(30)	5 504	0			5 504
Exane Derivatives Gérance	SA	354	(10)	34				34
Exane Derivatives	SNC	72 703	26 271	19 037				19 037
Exane Participations	SNC	1	0	1				1
Filiales françaises détenues entre 50 % et 100 %								
Exane Asset Management	SAS	60 849	17 347	4 639		(115)		4 524
Filiales étrangères détenues à 100 %								
Exane Limited	SA	49 183	10 383	3 184				3 184
Exane Incorporated	SA	13 818	3 560	4 224	123			4 347
Parts dans les fonds gérés par Exane AM (> 50 %)								
Exane Investors Alpha Fund				35 209		(35 209)		0
Exane Pléiade Fund 2				8 845		(4 400)		4 445
Exane Performance - Part I				65 771	0	(21 414)		44 358
Prime Technology Neutral Plus Part I				0	8 521		(570)	7 952
Select Neutral Plus Part I				0	27 273		(38)	27 236
Total à l'actif				146 448	35 918	(61 138)	(607)	120 622

3.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/15			31/12/14
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Matériel informatique	10 470	(7 354)	3 116	3 023
Mobilier, agencements, téléphonie	13 543	(10 533)	3 010	1 318
Total des immobilisations corporelles	24 013	(17 887)	6 126	4 341
Logiciels	8 158	(6 384)	1 774	2 689
Autres immobilisations incorporelles	2 087	(2 010)	77	0
Total des immobilisations incorporelles	10 245	(8 394)	1 851	2 689
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	34 258	(26 281)	7 977	7 030

3.6. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Primes sur instruments conditionnels achetés ⁽¹⁾	670	39 882
Deposits ⁽²⁾	187 614	169 529
Impôts et taxes	17 585	8 738
Dépôts et cautionnements	16 090	14 726
Commissions à recevoir ⁽³⁾	7 066	6 797
Actifs divers ⁽⁴⁾	11 046	7 821
Total à l'actif	240 071	247 493
Dettes sociales	41 959	41 536
Dettes fiscales	4 048	4 602
Fournisseurs	1 357	2 201
Passifs divers ⁽⁵⁾	5 020	4 547
Total au passif	52 384	52 886

(1) Les actifs liés aux instruments conditionnels achetés enregistrent les primes payées sur les options de gré à gré venant en couverture des émissions de bons à moyen terme négociable.

(2) Les deposits sont constitués des dépôts de garantie versés au dépositaire Newedge dans le cadre des opérations sur marchés listés du Groupe Exane.

(3) Les commissions à recevoir sont constituées des commissions sur opérations de placement primaire et des prestations d'analyse et de recherche en attente de règlement.

(4) Les actifs divers sont composés de créances OST, coupons, dividendes et retenues à la source principalement.

(5) Les passifs divers sont composés principalement pour 2,9 millions d'euros de taxe sur les transactions financières.

3.7. COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Comptes d'ajustement débiteurs	1 186	9 024
Produits à recevoir	5 541	8 877
Charges constatées d'avance	3 130	2 715
Total à l'actif	9 857	20 616
Comptes d'ajustement créditeurs	4 438	6 324
Charges à payer	15 099	10 996
Total au passif	19 537	17 320

Les comptes d'ajustement correspondent en majorité à des opérations de marché en instance de régularisation (comptes techniques, pannes).

Les charges à payer sont composées principalement d'indemnités, coupons à payer sur prêts/emprunts de titres.

3.8. EMPRUNTS SUBORDONNÉS

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14	Échéance
Emprunt subordonné à durée déterminée	89 500	89 500	17/10/16
Intérêts	239	270	
Total	89 739	89 770	

3.9. PROVISIONS

(en milliers d'euros)	31/12/14	Dotations	Reprises	31/12/15
Provisions	4 457	449	(148)	4 759

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation faite par Exane SA de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

L'évaluation des engagements sociaux tient compte d'hypothèses de taux d'actualisation, d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentation de salaires et de charges sociales.

Cette provision pour engagements sociaux est actualisée à chaque arrêté.

Exane SA a calculé cet engagement sur les salariés présents et liés avec elle par un contrat de travail au 31 décembre 2015 avec les hypothèses suivantes :

Hypothèses actuarielles	31/12/15	31/12/14
Taux d'actualisation	2,03 %	1,49 %
Taux d'augmentation des salaires	6 % maximum dégressif dans le temps	6 % maximum dégressif dans le temps
Âge de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux effectif de turn over	8,55 % dégressif dans le temps	10 % dégressif dans le temps
Charges patronales	52,30 %	53,10 %

3.10. CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/14	Affectation du résultat 2014	Dividende	Résultat 2015	31/12/15
Capital	30 692				30 692
Prime d'émission	9 997				9 997
Réserves légales	3 069				3 069
Réserves facultatives	85 390	23 501	(25 276)		83 616
Report à nouveau	498	(498)			0
Autres fonds propres	50 000				50 000
Résultat 2014	23 003	(23 003)			0
Résultat 2015				62 214	62 214
Total	202 649	0	(25 276)	62 214	239 588

Un acompte sur dividende de 30 millions d'euros avait été versé en 2014. Un dividende de 25,2 millions d'euros a été versé en 2015 au titre de l'exercice 2014.

La répartition du capital est la suivante :

	31/12/15		31/12/14	
	Nombre d'actions	% Capital	Nombre d'actions	% Capital
Verner Investissements	180 534	100 %	180 534	100 %
Divers	6	0 %	6	0 %
Total	180 540	100 %	180 540	100 %

Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 170 euros chacune.

4. NOTES SUR LE HORS-BILAN

4.1. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

Exane SA a accordé à Exane Finance une garantie de bonne fin accordée pour couvrir les engagements pris auprès des porteurs dans le cadre de son activité d'émissions de titres. Cette garantie s'élève à 445 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 575 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Exane SA a accordé au bailleur d'Exane Limited une garantie de loyer qui s'élève à 21,5 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 23,1 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Exane SA a accordé au bailleur de son futur siège parisien une garantie de loyer qui s'élève à 18,2 millions d'euros au 31 décembre 2015.

4.2. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

Ces postes comprennent les engagements de financement reçus dans le cadre de la mise en place de lignes de crédit, essentiellement par BNP Paribas, et les engagements relatifs aux opérations de pension de titres.

4.3. ENGAGEMENTS SUR TITRES

Ces postes comprennent les engagements sur titres donnés et reçus des contreparties interbancaires dans le cadre de l'activité de prêts/emprunts de titres contre titres.

4.4. ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Le tableau suivant permet de détailler les engagements d'Exane sur instruments financiers à terme au 31 décembre 2015.

Les engagements recensés dans ce tableau ne constituent qu'un indicateur de l'activité de la société sur les marchés d'instruments financiers, exclusivement basé sur des référentiels nominaux, et ne reflètent donc pas les risques de marchés attachés à ces instruments.

Les positions sur instruments financiers à terme sont contractées sur différents marchés et sont classées en portefeuille de transaction.

(en milliers d'euros)	31/12/15				31/12/14			
	Total	0 à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	0 à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Opérations fermes	10 370	10 370			19 339	19 339		
Marchés organisés	10 370	10 370			18 063	18 063		
Contrats sur indices	10 370	10 370			18 063	18 063		
Marchés de gré à gré					1 277	1 277		
Contrats sur change					1 277	1 277		
Opérations conditionnelles	748		748		33 171	30 000		3 171
Marchés de gré à gré	748		748		33 171	30 000		3 171
Options sur valeurs mobilières	748		748		33 171	30 000		3 171
Total	11 118	10 370	748		52 510	49 339		3 171

4.5. DISPOSITIF DE SUIVI DES RISQUES

4.5.1 Dispositif de suivi des risques financiers

Le département du Contrôle des Risques est rattaché au Directeur Général du Groupe. Ses principales missions sont :

Pour le risque de marché :

- la définition et la mesure des indicateurs de risque,
- la fixation des limites, le suivi des dépassements, la gestion des autorisations de dépassement,
- la validation des modèles de pricing,
- la validation des produits et de leur représentation dans le système de gestion,
- la validation des paramètres de valorisation,
- le calcul et le suivi de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque de marché (sur la base de la méthode standard).

Pour le risque de contrepartie :

- la validation de l'entrée en relation avec tout nouveau tiers (donneur d'ordres, apporteur d'affaires, distributeur, contrepartie d'OTC...),
- l'attribution d'un rating interne,
- le suivi quotidien des engagements et des limites,
- le calcul et le suivi de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque de contrepartie (sur la base de la méthode standard).

Pour le risque de liquidité :

- le suivi quotidien des consommations de trésorerie par métier,
- l'anticipation des besoins de trésorerie à venir,
- la définition et le suivi des limites sur le risque de liquidité,
- le calcul et le suivi des ratios réglementaires de liquidité.

Le département du Contrôle des Risques effectue pour l'ensemble des risques financiers, le reporting de son activité et des résultats de ses contrôles auprès du Comité des Risques de la Direction Générale, du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'Administration.

Quatre mesures d'évaluation des risques de marché sont effectuées quotidiennement :

- un calcul des exigences de fonds propres selon la méthode standard de la réglementation bancaire,
- un calcul issu d'un modèle propriétaire de stress scénario appelé Allocation Interne en Capital (AIC),
- une Value-at-Risk (VaR) courante et une VaR stressée calculées chacune sur une fenêtre de 300 scénarios de variations quotidiennes des paramètres de marché conformément à la méthode du modèle interne,
- des scénarios de stress historiques et hypothétiques répondant aux exigences du modèle interne.

Le calcul d'AIC retient le pire scénario pour chaque périmètre étudié en se basant sur des évolutions brutales, simultanées ou non, des taux, des cours des sous-jacents, des volatilités, du crédit, des corrélations et des dividendes. À ces calculs s'ajoutent des risques de décorrélations des actifs entre eux.

Le risque de crédit est présent dans toutes les positions sur titres de propriétés et titres de dette via le risque émetteur. Ces positions sont encadrées en risque de marché.

Le risque de contrepartie provient :

- des opérations OTC de couverture établies face à des contreparties bancaires,
- des opérations OTC pour des clients bénéficiant d'autorisations internes spécifiques pour traiter ce type de transactions,
- des swaps de couverture des émissions originées ; ces émissions originées sont effectuées par des organismes financiers à rating élevé,
- des opérations de prêt/emprunt de titres dans le cadre des opérations de trading mais aussi de l'intermédiation pour répondre aux règles de fonctionnement des marchés.

Chaque tiers fait l'objet d'une notation interne de crédit. Il est encadré par une limite portant sur le cumul des expositions en risque émetteur et en risque de contrepartie.

Le risque de liquidité et de refinancement est suivi dans le cadre d'une politique de liquidité validée par la Direction Générale. L'objectif est de maintenir des ressources disponibles suffisantes, notamment au travers de la part disponible de la ligne de financement BNP Paribas, afin de couvrir les besoins des activités et de faire face à d'éventuelles crises de liquidité.

Le Groupe a mis en place les évolutions du dispositif réglementaire prévu par la CRD IV dans le domaine de la liquidité :

- calcul des ratios de liquidité court terme (LCR) et long terme (NSFR) ;
- constitution d'un coussin d'actifs liquides ;
- définition de limites de liquidité ;
- communication à la Direction Générale.

Chaque ratio réglementaire fait l'objet d'un suivi particulier. Ainsi la situation du ratio de liquidité court terme du Groupe au 31 décembre 2015 est la suivante :

- actifs liquides : 450 millions d'euros ;
- LCR : 132 %.

4.5.2 Dispositif de suivi des risques opérationnels

Le département Contrôle Permanent et Risque Opérationnel est dirigé par le Coordinateur du Contrôle Permanent du Groupe, rattaché au Directeur Général Délégué en charge des fonctions centrales. Ce dispositif s'appuie sur le réseau des correspondants risque opérationnel au sein des fonctions et métiers du Groupe et a pour missions :

- de s'assurer de la cohérence, de l'exhaustivité et de l'efficacité du dispositif de contrôle permanent relatif aux risques non financiers, en liaison notamment avec les départements Compliance et Sécurité du Système d'Information pour les risques qui relèvent de leur responsabilité ;
- de piloter le dispositif de maîtrise du risque opérationnel pour l'ensemble du Groupe.

Ces missions se déclinent au travers :

- du maintien de la cartographie des processus, des risques et des contrôles en conformité avec la méthodologie définie ;
- de la vérification de l'adéquation, de la documentation et du bon fonctionnement du dispositif de contrôle, et de l'analyse et du suivi des anomalies relevées ;
- de l'analyse du reporting des incidents opérationnels ;
- de la coordination du suivi des Prestations Essentielles Externalisées (PEE) ;
- de la validation, du suivi et de la clôture des plans d'action associés ;
- du reporting de son activité et des résultats de ses contrôles auprès du Comité du Contrôle Permanent, du Comité Exécutif du Groupe et du Conseil d'Administration.

Exane SA applique la méthode standard pour la détermination de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel et se conforme au travers du dispositif décrit ci-dessus aux exigences qualitatives associées à cette option.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. MARGE D'INTÉRÊTS

Ce poste se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Dépôts versés sur emprunts de titres	103 592	145 743
Comptes ordinaires	5 967	7 351
Total produits	109 560	153 094
Dépôts reçus sur prêts de titres	103 965	146 074
Emprunts subordonnés	2 247	2 559
Emprunts	1 146	1 513
Comptes ordinaires	497	335
Total charges	107 855	150 480

5.2. REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

Ces revenus correspondent aux dividendes perçus des filiales d'Exane SA.

5.3. COMMISSIONS

Ce poste se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Opérations sur titres	81 715	74 782
Instruments financiers à terme	423	252
Marché primaire	7 043	6 788
Total produits	89 182	81 823
Opérations sur titres	26 912	24 240
Opérations de trésorerie	2 724	2 783
Instruments financiers à terme	71	69
Commissions de distribution	19	73
Total charges	29 727	27 165

5.4. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

Ce poste comprend les gains ou pertes sur les opérations :

- sur titres de transaction,
- sur instruments financiers à terme,
- de change.

5.5. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

Ce poste comprend le résultat réalisé et latent sur les fonds Exane Asset Management.

5.6. AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Prestation recherche	11 189	15 334
Frais d'exécution et de compensation, charges de marché	12 004	14 197
Autres refacturations	1 407	627
Autres produits d'exploitation bancaire	24 600	30 158
Autres charges d'exploitation	48	71
Autres charges d'exploitation bancaire	48	71

Les autres produits d'exploitation correspondent principalement à la facturation des prestations d'analyse et de recherche et aux charges refacturées aux sociétés du Groupe.

Les autres charges d'exploitation correspondent principalement aux intérêts sur emprunts subordonnés.

5.7. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION**5.7.1 Charges de personnel**

La décomposition de ce poste est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Salaires et traitements	42 729	42 299
Charges sociales	15 732	16 841
Participation des salariés	2 748	2 210
Total	61 209	61 350

L'effectif moyen d'Exane SA a évolué de la manière suivante :

Nombre de personnes	31/12/15	31/12/14
Cadres	268,1	270,3
Agents de maîtrise	32,2	32,8
Employés	22,8	22,9
Total	323,1	326,0

5.7.2 Autres charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Locations, base de données, market data	21 122	18 561
Sous-traitance	7 516	6 104
Honoraires	3 587	2 566
Frais de représentation	4 114	3 929
Autres impôts et taxes	3 915	3 634
Charges refacturées à des sociétés du Groupe	(30 559)	(28 223)
Divers	13 432	12 552
Total	23 126	19 123

5.8. COÛT DU RISQUE

Il n'y a pas de coût du risque comptabilisé au 31 décembre 2015.

5.9. GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

Ce poste se compose du résultat constaté suite à la mise au rebut d'immobilisations et de la plus-value de cession des titres d'Exane Asset Management.

5.10. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt sur les bénéfices comprend tous les impôts assis sur le résultat.

L'impôt exigible est le montant d'impôt calculé sur le résultat fiscal au 31 décembre 2015.

6. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/15	31/12/14
Activité opérationnelle		
Résultat avant impôt	67 902	28 063
Éléments non-monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et autres ajustements hors-résultat	4 263	4 706
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4 263	4 706
Variation nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	77 891	398 735
Variation nette liée aux opérations avec la clientèle	56 402	421 525
Variation nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	27 788	(18 741)
Variation nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(612)	1 011
Impôts versés	(5 687)	(5 060)
Variation nette de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle	150 056	431 504
Activité d'investissement		
Variation nette liée aux actifs financiers et aux participations	25 827	(81 263)
Variation nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(5 210)	(5 099)
Variation nette de la trésorerie liée aux opérations d'investissement	20 617	(86 362)
Activité de financement		
Variation de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(25 276)	(69 003)
Variation de trésorerie provenant des autres activités de financement	(31)	(28)
Variation nette de la trésorerie liée aux opérations de financement	(25 307)	(69 031)
Variation nette de la trésorerie	145 366	276 112
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période		
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	12	95
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(460 011)	(736 205)
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période		
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	12	12
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(314 645)	(460 011)
Variation des soldes des comptes de trésorerie et assimilée	145 366	276 112

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Exane SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

Dépréciation des titres de placement et parts dans les entreprises liées

- Comme indiqué dans la note 2.2.1 « Opérations sur titres » de l'annexe, votre société détermine les dépréciations éventuelles de ses titres de placement en fonction de leur valeur de marché,
- Comme indiqué dans la note 2.4. « Parts dans les entreprises liées » de l'annexe, votre société détermine les dépréciations éventuelles des actions et autres titres à revenu variable détenus dans les entreprises liées en fonction de l'évolution de la quote-part de l'actif net comptable ou de la valeur d'utilité.

Nous avons examiné le dispositif de suivi et d'examen des titres de placement, des actions et autres titres à revenu variable détenus dans les entreprises liées conduisant à l'appréciation du niveau de dépréciation nécessaire.

Valorisation des instruments financiers

- Comme indiqué dans la note 2.2.2 « Autres instruments financiers » de l'annexe, votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Nos travaux ont consisté à revoir le dispositif de contrôle des modèles utilisés, à apprécier les données et hypothèses utilisées ainsi que la prise en compte des risques et résultats associés à ces instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly sur Seine et à Courbevoie, le 29 février 2016

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Charlotte VANDEPUTTE

Pascal PINCEMIN



MAZARS

Odile COULAUD

Pierre SARDET



E X A N E



EXANE SA

16, Avenue Matignon
75008 PARIS

Tél. : + 33 (0)1 44 95 40 00

Fax : + 33 (0)1 44 95 40 01

www.exane.com